

FF 425

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Santé		Risques d'incendie	0
	Réactivité		Réactivité	0
Danger spécifique				
Vêtement de protection: Aucun requis	Apparence Opaque Tan. Liquide Voir la Section 9. ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.			

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	FF 425	Code	38123 & 38124
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Floor care.	PMS#	449009
FTSS#	126192004	Date de validation	5/20/2004
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversev.com	Date	5/20/2004	
	d'impression	Aucune validation	
	Remplace	antérieure	
	En cas d'urgence	(800) 851-7145	

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Carbonate de zinc ammonium	40861-29-8	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Tributoxyethyl-phosphate	78-51-3	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3000 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 16000 mg/kg [Lapin].
Éther de dipropyléneglycol et de méthyle	34590-94-8	1-5	OSHA (États-Unis). Peau TWA: 600 mg/m ³ STEL: 900 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). Peau TWA: 606 mg/m ³ STEL: 909 mg/m ³	ORALE (DL50): Aiguë: 5119 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 9480 mg/kg [Lapin].
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 5540 à 9740 mg/kg [Rat].
Polymère acryliques de Styréne		10-30	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut irriter modérément les yeux.
<i>Peau</i>	Peut irriter modérément la peau.
<i>Inhalation</i>	Inconnu.
<i>Ingestion</i>	Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Notes au physicien Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Inconnu.

Points d'éclair Non disponible.

Produits de la combustion Inconnu.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.

Special Remarks on Fire and Explosion Hazards Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local

Protection personnelle

Yeux Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Mains Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Respiratoire Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Pieds Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Corps Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence Liquide

Odeur Wax.

Couleur Opaque Tan.

pH

Gravité Spécifique 1.03

Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi	S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
UN/NA	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
DOT Special Considerations	Sans objet.

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques:
Tributoxyéthyl-phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle
CWA (Clean Water Act) 307: Carbonate de zinc ammonium
CERCLA : Substances dangereuses.: Tributoxyéthyl-phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle

état New Jersey - Liste des déversements: Tributoxyéthyl-phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle
New Jersey: Tributoxyéthyl-phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle
Massachusetts - Liste des déversements: Carbonate de zinc ammonium
Massachusetts RTK: Carbonate de zinc ammonium, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle
Pennsylvanie RTK: Tributoxyéthyl-phosphate, Carbonate de zinc ammonium, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 2

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.